

Assistant socio-éducatif

Informations sur le concours

Publié le :	02-06-2025
Filière :	Filière socio-éducative
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Interne, Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	2
Date du concours :	02-10-2025
A propos du poste :	

Les assistants socio-éducatifs ont pour mission, dans le respect de la personne et de ses droits, d'aider les patients, les personnes accueillies et les familles, qui connaissent des difficultés sociales, à prévenir ou surmonter ces difficultés, à maintenir ou retrouver leur autonomie et, si nécessaire, à faciliter leur insertion sociale et professionnelle.

Ils recherchent les causes qui compromettent l'équilibre psychologique, économique ou social des personnes qu'ils accompagnent et apportent des conseils, dans l'objectif d'améliorer leurs conditions de vie sur le plan social, sanitaire, familial, économique, culturel et professionnel. Leurs actions participent à un accompagnement individuel ou à des interventions collectives en intégrant la participation des personnes aux prises de décisions et à la mise en œuvre des actions les concernant.

Ils exercent leur activité en relation avec les intervenants du secteur social et médico-social, du secteur de l'hébergement et du logement, du secteur éducatif, du secteur de la formation et de l'emploi et du secteur de la santé, qu'ils peuvent conseiller. Ils contribuent à la conception et à la mise en œuvre de partenariats avec ces intervenants et les structures dans lesquelles ces derniers exercent, notamment dans la perspective d'établir des parcours sans rupture pour les personnes qu'ils accompagnent.

Ils contribuent à la conception et à la mise en œuvre des politiques et dispositifs d'accueil et d'intervention, au sein de leur structure et de leur territoire d'intervention.

Assistant de service social : dans cette spécialité, ils ont pour mission de conseiller, d'orienter et de soutenir les personnes accueillies et leurs familles ainsi que les personnels de l'établissement dont ils relèvent. Ils aident les personnes accueillies et leurs familles dans leurs démarches et informent les services dont ils relèvent pour l'instruction d'une mesure d'action sociale. Ils apportent leur concours à toute action susceptible de prévenir les difficultés sociales ou médico-sociales rencontrées par la population ou d'y remédier. Ils assurent, dans l'intérêt de ces personnes, la coordination avec d'autres institutions ou services sociaux et médico-sociaux.

Informations sur l'établissement

Nom : CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE MONTPELLIER

Ville : 34000 Montpellier

Site Web : <http://www.chu-montpellier.fr>

Pour candidater

Date limite de candidature : 01-07-2025

Conditions de candidature :

Le concours sur titres est ouvert :

Aux candidats titulaires du diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social conformément aux conditions prévues aux articles L. 411-1 et L. 411-2 du code de l'action sociale et des familles, donnant droit au titre d'assistant de service social et permettant d'en exercer l'activité.

Peuvent être admis au concours :

Les candidats satisfaisant aux dispositions du code général de la Fonction Publique, à savoir :

Nul ne peut avoir la qualité de fonctionnaire :

1 - S'il ne possède la nationalité française ou celle de ressortissant d'un état membre de la Communauté Économique Européenne,

2 - S'il ne jouit pas de ses droits civiques,

3 - Le cas échéant, si les mentions portées au bulletin n° 2 de son casier judiciaire sont incompatibles avec l'exercice des fonctions,

4 - S'il ne se trouve en position régulière au regard du code du service national,

5 - Le cas échéant, s'il ne remplit, compte tenu des possibilités de compensation du handicap, les conditions de santé particulières exigées pour l'exercice de certaines fonctions relevant du corps ou du cadre d'emplois auquel il a accès, en raison des risques particuliers que ces fonctions comportent pour les agents ou pour les tiers et des sujétions que celles-ci impliquent. Les statuts particuliers fixent la liste de ces fonctions ainsi que les règles générales suivant lesquelles les conditions de santé particulières sont appréciées.

Pièces à fournir :

Le dossier d'inscription ainsi que la notice sont à retirer soit :

- sur le site Internet du CHU de Montpellier : www.chu-montpellier.fr

Travailler au CHU – Examens et Concours - Concours hors écoles paramédicales

Sur le site Intranet du CHU : Ma vie PRO / Ma carrière/ Examens et Concours

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

CHU de MONTPELLIER Direction des Ressources Humaines et de la Formation

Service "Examens & Concours"

191 avenue du Doyen Gaston Giraud

34295 MONTPELLIER CEDEX 5